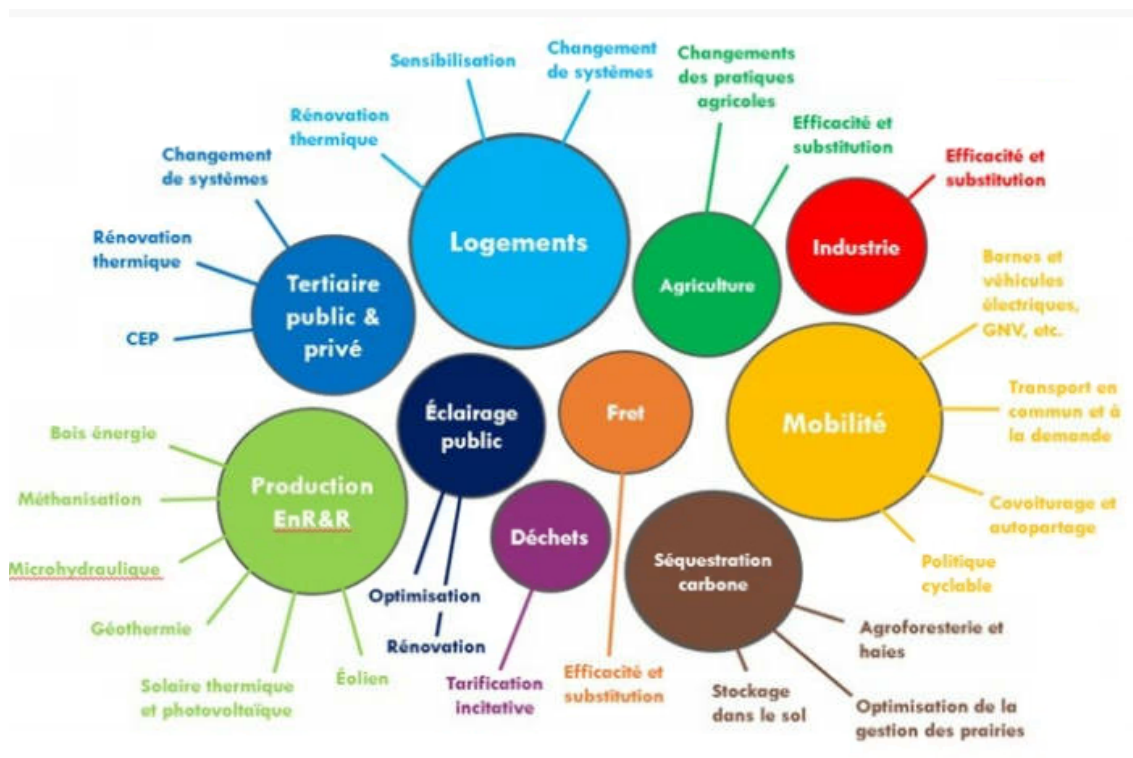


Plan Climat : la FNCCR et Efficacy relancent leur AMI pour aider les intercommunalités à passer à l'action

Les intercommunalités et les syndicats départementaux d'énergie ont jusqu'au 15 juillet pour candidater à la deuxième édition de l'AMI dédié aux démarches de planification énergie-climat.



Secteurs et leviers couverts par Prosper Actions, outil proposé par Efficacy et intégré à l'AMI.

Élaborer une stratégie territoriale énergie-climat avec des actions concrètes reste un casse-tête pour de nombreuses collectivités. En cause : le pilotage et la quantification des résultats des actions, qui représentent une difficulté. Pour aider les intercommunalités à relever ces défis, ainsi que les syndicats de SCoT et les syndicats départementaux d'énergie : la FNCCR et Efficacy reconduisent leur appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le sujet. « Cet appel vise à aider les intercommunalités et les syndicats départementaux d'énergie lauréats à concevoir une stratégie territoriale énergie-climat, à définir et à optimiser le programme d'actions associé, et à piloter sa mise en oeuvre », indiquent les deux partenaires dans un communiqué. « Cet accompagnement permettra en outre d'améliorer les outils d'aide à la décision disponibles pour les collectivités au niveau national ».

L'AMI s'adresse donc aux structures engagées dans des démarches de planification énergie-climat : PCAET, SCOT-AEC ou schéma directeur des énergies faisant l'objet d'une élaboration, d'une révision, d'une évaluation, d'un bilan à mi-parcours ou d'études d'approfondissement. Le programme se déroulera sur une période de trois à 24 mois. « Pour les projets sélectionnés dans le cadre du présent AMI, l'accompagnement sera subventionné à hauteur de 40%. Un aménagement du taux pourra être envisagé pour les intercommunalités de petite taille », poursuivent les partenaires.

Une plateforme web collaborative

Le programme s'appuie sur l'expertise technique et les outils développés par Efficacity, comme son outil nommé "[Prosper Actions](#)". Il s'agit d'une application web collaborative au service des politiques locales climat-air-énergie, permettant de « *dessiner l'avenir durable d'une territoire* ». Concrètement, cette application intègre du contenu visant à apporter aux collectivités une aide à la décision, mais aussi à faire monter en compétence les porteurs de projet pour leur permettre d'internaliser le savoir-faire lié aux stratégies énergie climat.

Une première session de cet AMI a eu lieu en 2024. Cinq collectivités avaient été retenues : la communauté de communes de la Matheysine, la métropole européenne de Lille, la communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux, l'EPT Paris Est Marne & Bois et la communauté d'agglomération du Pays basque.

Pour cette seconde édition, la FNCCR et Efficacity prévoient de sélectionner entre cinq et dix nouveaux projets aux profils variés. Une opportunité stratégique pour les territoires désireux de passer à l'action climatique de manière structurée. Les intéressés ont jusqu'au 15 juillet 2025 pour déposer leur dossier .